



RCS : BREST

Code greffe : 2901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BREST atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1994 B 00366

Numéro SIREN : 397 526 856

Nom ou dénomination : 29 COURTAGE AUTO

Ce dépôt a été enregistré le 19/02/2015 sous le numéro de dépôt 804

RECEPISSE DE DEPOT

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE BREST

150, rue Ernest HEMINGWAY
CS 61936 - 29219 BREST CEDEX 2
TEL : 02 98 43 31 31

LES CONSEILS D'ENTREPRISES
1 RUE ROSEMONDE GERARD
KERGARADec
29850 GOUESNOU

V/REF : Me Vincent HAMEAU
N/REF : 94 B 366 / 2015-A-804

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE BREST certifie qu'il a reçu le 19/02/2015, les actes suivants :

Décision(s) de l'associé unique en date du 30/12/2014

- Changement de président
- Maintien du mandat du nouveau commissaire aux comptes titulaire.

Concernant la société

29 COURTAGE AUTO
Société par actions simplifiée
175 rue de Gouesnou
Angle boulevard de l'Europe
29200 Brest

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2015-A-804 le 19/02/2015

R.C.S. BREST 397 526 856 (94 B 366)

Fait à BREST le 19/02/2015,

LE GREFFIER



29 COURTAGE AUTO

Société par actions simplifiée au capital de 37.000 €
Siège social : 175 rue de Gouesnou
Angle Boulevard de l'Europe
29200 BREST
397.526.856 RCS BREST

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 30 DECEMBRE 2014

L'an deux mille quatorze et le trente décembre, à dix huit heures trente,

La société SOFIPEL,
SAS au capital de 2.826.942 €,
ayant son siège social est 175 rue de Gouesnou, Angle Boulevard de l'Europe, 29200
BREST,
immatriculée sous le numéro 440.978.062 au R.C.S de BREST,
représentée par son Président, Monsieur Marc TREBAOL-PELLEAU,

Associée unique de la société 29 COURTAGE AUTO, et propriétaire des 500 actions
composant le capital social,

A pris les décisions suivantes :

- *Nomination d'une nouvelle Présidente en remplacement du Président démissionnaire,*
- *Maintien du mandat du nouveau commissaire aux comptes titulaire,*
- *Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.*

PREMIERE DECISION

L'associée unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Président et prenant acte de la démission de Monsieur Marc TREBAOL-PELLEAU de son mandat de Président à compter du 1^{er} janvier 2015, décide qu'elle exercera les fonctions de Présidente de la Société pour une durée illimitée, à compter du 1^{er} janvier 2015.

Conformément aux dispositions des statuts, la Présidente assumera, sous sa responsabilité, la direction générale de la Société et représentera celle-ci à l'égard des tiers.

Elle est investie dans les limites légales des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société.

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide de maintenir le mandat de commissaire aux comptes titulaire de la société KPMG S.A., dont le siège social est 3 cours du Triangle, Immeuble Le Palatin, CS 80039, 92939 LA DEFENSE CEDEX, immatriculée au R.C.S. de Paris sous le numéro 775.726.417, venue aux droits de la société ABO (anciennement dénommée EXCO BRETAGNE ABO), suite à son absorption en date du 24 septembre 2014.

TROISIEME DECISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été dressé le procès-verbal signé par l'associée unique et le Président, et répertorié sur le registre des décisions de l'associée unique.

Le Président
Monsieur Marc TREBAOL-PELLEAU

La société SOFIPEL
représentée par Monsieur Marc
TREBAOL-PELLEAU
« Bon pour acceptation des fonctions
de Présidente ».

Pour copie
certifiée conforme

